SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 23 octobre 2025 (PV-CX709)
12h
Local 1119 pavillon Ringuet

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Chloé Fortin-Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Philippe Caron, trésorier
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absences
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX709-23-10-2025-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2025 (CX708)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique
7. Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche
8. Plan des effectifs – Observateur.trice du SPPUQTR
9. CISS – Représentant.e du SPPUQTR
10. CRT – Abonnement au système de gestion *Monsyndicat.com*
11. Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 30 octobre 2025
12. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
13. Questions diverses
14. Date de la prochaine réunion régulière : 23 octobre 2025

15. Clôture de la réunion

CX709-23-10-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le Président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX709-23-10-2025-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 709e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX709-23-10-2025-03 Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2025 (CX708)

PV-CX708-09-10-2025

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 708e réunion du comité exécutif tenue le 9 octobre 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 708e réunion du comité exécutif tenue le 9 octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX709-23-10-2025-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU indique qu'une lettre de solidarité a été envoyée le 22 septembre 2025 à la *Dalhousie Faculty Association* (*cf. PV-CX707-18-09-2025-08*), puis qu'une relance a été effectuée le 10 octobre. L'Association n'ayant toujours pas répondu à notre correspondance, la Secrétaire la contactera une ultime fois.

CX709-23-10-2025-05 Correspondance et information

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX709-23-10-2025-06 Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique

La VPAU résume les travaux de la première réunion du comité de déploiement tenue le 15 octobre 2025. La réunion avait pour principal objectif de jeter les bases du fonctionnement du comité, notamment en termes de gouvernance, de fonctionnement et d'échéancier. Présentation du système facultaire et exemples des modèles facultaires centralisés (U. Laval) et décentralisés (U. Sherbrooke).

La VPSC soumet l'idée d'organiser une rencontre avec la présidente du Syndicat des professeur.es de l'Université de Sherbrooke pour échanger sur le modèle facultaire.

Le président et la VPAU rappellent que les principes directeurs ont fait l'objet d'une adoption lors de l'assemblée générale du 25 septembre (*cf. AG170-25-11-2025-5.2*) et que les membres présents avaient exprimé la volonté de définir le principe de collégialité

dans les principes directeurs, en plus d'y intégrer la nomination prioritaire des doyen.nes à partir des professeur.es issu.es des départements du regroupement.

Le président et la VPAU présentent une définition de la gestion collégiale :

- On entend par gestion collégiale que les professeures et les professeurs doivent se retrouver au cœur de la gouvernance de leur regroupement. Cela implique notamment :
    - Représentation professorale marquée dans les instances décisionnelles des regroupements ;
    - Participation professorale démocratique aux décisions stratégiques liées à l'enseignement, la recherche et la gouvernance universitaire ;
    - Nomination prioritaire des doyens à partir des professeurs issus des départements du regroupement ;
    - Transparence dans les structures de décision, de consultation et de concertation.

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	le Chantier institutionnel sur les structures de la gestion académique;
CONSIDÉRANT	l'adoption des principes directeurs par l'assemblée générale du Syndicat le 25 septembre 2025;
CONSIDÉRANT	la volonté de l'assemblée générale du Syndicat du 25 septembre 2025 de définir le principe de collégialité énoncé dans les principes directeurs et d'y intégrer la nomination prioritaire des doyens à partir des professeurs issus des départements du regroupement ;
CONSIDÉRANT	la proposition du président et de la VPAU d'une définition de la gestion collégiale;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical d'adopter la définition de la collégialité dans les principes directeurs guidant le Syndicat dans le cadre des travaux du Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique de l'UQTR.

Adoptée à l'unanimité.

CX709-23-10-2025-07 Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche

Le VPAS se joint à la réunion pour le point.

La VPSC présente l'état des travaux du comité bipartite. Elle réitère que l'objectif est de soumettre des recommandations visant l'amélioration de la distribution des dégagements pour la recherche.

Après discussions, le VPAS suggère d'inviter le vice-doyen de la recherche et de la création, le professeur Raphaël Proulx, à la prochaine réunion du comité exécutif afin qu'il présente un énoncé de principes pour la distribution des dégagements pour la recherche.

Le VPAS quitte la réunion.

CX709-23-10-2025-08 Plan des effectifs – Observateur.trice du SPPUQTR

La VPRT indique que les rencontres concernant le plan des effectifs débutent le 6 novembre 2025. Le Syndicat sera présent à titre d'observateur, en respect de la lettre d'entente #4, afin de veiller à ce que le processus convenu soit respecté et de s'assurer que l'information communiquée à chaque rencontre soit la même.

La secrétaire indique être en mesure de participer à ces rencontres en soutien à la VPRT et au VPAS, selon le calendrier et la disponibilité de ses collègues.

CX709-23-10-2025-09 CISS – Représentant.e du SPPUQTR

La présidence de la réunion invite le CAU à présenter le point.

Le CAU rappelle que la représentante du Syndicat au comité institutionnel en santé et sécurité de l'UQTR, la professeure Julie-Marthe Grenier, avait fait la recommandation à l'effet que cette représentation soit confiée à un membre du comité exécutif, plus spécifiquement à la vice-présidence aux relations de travail ou à la vice-présidence aux affaires syndicales (*cf. PV-CX708-09-10-2025-10.4*).

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT la Lettre d'entente convenue entre les syndicats et l'administration instituant le Comité institutionnel en santé et sécurité;

CONSIDÉRANT la résolution PV-CX704-21-08-2025-08.2 désignant la professeure Julie-Marthe Grenier représentante du Syndicat au CISS;

CONSIDÉRANT la recommandation de la professeure Julie-Marthe Grenier de désigner un.e membre en relations de travail au comité exécutif ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner la vice-présidente aux relations de travail, la professeure Mariane Gazaille, à titre de représentante du SPPUQTR au Comité institutionnel en santé et sécurité de l'UQTR.

Adoptée à l'unanimité.

CX709-23-10-2025-10 CRT – Abonnement au système de gestion *Monsyndicat.com*

Le président indique qu'il a rencontré le 14 octobre 2025, en compagnie de la VPRT, du VPAS et du CAU, un représentant de l'organisme Neosapiens qui œuvre dans le domaine des systèmes d'information au service de la mission syndicale pour connaître le service offert via le logiciel *Monsyndicat.com*, une plateforme de développement adaptatif de systèmes de gestion syndicale. Le président précise que plusieurs syndicats ont recours à ce logiciel, dont le Syndicat des chargés de cours de l'UQTR. Le président présente le logiciel et ses fonctionnalités. Il en coûterait 4 $ par membre, soit approximativement 2 000 $ par an, un montant calculé selon le nombre de professeur.es. Les frais d'intégration initiale des données du syndicat sont facturés selon une tarification horaire et sont estimés entre 2 000 $ et 3 000 $. En revanche, le recours à la plateforme infonuagique permettrait des économies liées au non-renouvellement des ordinateurs portables du syndicat.

Les membres du comité exécutif discutent du logiciel, des besoins des membres du comité des relations de travail et du comité exécutif, de la confidentialité et de la propriété des données, puis du droit de retrait.

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT les besoins exprimés des membres du comité des relations de travail de se doter d'outils de travail;
CONSIDÉRANT la recommandation du président de s'abonner à la plateforme *Monsyndicat.com* pour une période d'essai d'une année;
CONSIDÉRANT le coût de base et la possibilité d'intégrer de nouveaux modules selon les besoins;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'autoriser le président et le trésorier de procéder à la signature d'un contrat d'une année à la plateforme *Monsyndicat.com*.

Adoptée à l'unanimité.

CX709-23-10-2025-11 Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 30 octobre 2025

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 30 octobre 2025.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS374)
4. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique
    1. Principes directeurs (vote)
    2. Comité chantier du Syndicat (vote)
    3. Suivi des travaux
5. Tribune des délégué.es
6. Rapport du comité des relations de travail
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2025 (PV-CS373)
8. Dépôt de documents
    1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX705 à PV-CX708)
9. Questions diverses
10. Date de la prochaine réunion régulière : 11 décembre 2025
11. Clôture de la réunion

CX709-23-10-2025-12 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat**
    - Révision des Statuts en cours.
    - Comité de promotion:
        - Démission du professeur Michel Cyr, représentant du Syndicat. La professeure Julie Marthe Grenier, à titre de membre substitut, assurera les évaluations. Une élection sera organisée pour procéder à la nomination d'un autre membre lors d'une assemblée générale;

- Organisation d'une rencontre le 10 novembre 2025 avec les membres professeur.es pour effectuer un retour sur l'expérience de 2025 et pour procéder à la révision des documents liés au processus de 2026.
- Le professeur Stéphane Martineau, représentant du Syndicat, assurera la présentation de la séance d'information sur le processus de promotion 2026 le 3 décembre 2025.

2. Trésorerie

- Point de vigilance pour la fin d'exercice : indice des prix à la consommation (IPC) et majoration des échelles de traitement (voir "Clause d'ajustement" 10-40.04 de la convention SFPQ).
- 29 octobre 2025 : Rencontre du Comité d'étude du Fonds de défense professionnelle.
- Présentation de l'état des placements au 30 septembre 2025.

3. Vice-présidence aux services à la collectivité

- Préparation de la présentation du comité bipartite sur les dégagements d'enseignement pour la recherche pour le conseil syndical.

4. Vice-présidence aux affaires universitaires

- 15 octobre: Rencontre avec le Vice-recteur – restructuration académique et amélioration continue, M. Olivier Malo, et la conseillère au Chantier, Mme Caroline Couture, pour un suivi des travaux liés aux Chantier sur les structures de gestion académique.
- 16 octobre: Participation à la rencontre du comité de déploiement.
- Préparation de la documentation pour la réunion du conseil syndical du 30 octobre 2025.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

- Éthique et règlement de 1er cycle – Proposition de modification à la Politique sur l'éthique pertinente
- Approbation de tâches par assemblée départementale – Accompagnement auprès de la Protectrice universitaire.
- Annexe F, cours en ligne – Négociations tripartites à venir, en attente.
- Demandes de remboursement de cotisations professionnelles – En cours. À considérer lors de la prochaine ronde de négociation.

6. Vice-présidence aux relations de travail

- Suspension. Comportement inapproprié envers étudiante – Lettre d'entente à venir et à signer. Dossier terminé.
- Dégagement rétroactif et allégement de tâche refusé (Ann. E 1.2) – Grief à envoyer.
- Fournitures de bureau refusées – Le DGAAP n'interviendra pas auprès du Département en ce qui concerne les fournitures de base décidées par le comité exécutif du Département. Discussions en CRT conjoint. Grief à envoyer.
- Octroi de 5 libérations d'enseignement. Non-respect d'une entre MESL-UQTR – Réponse du procureur : Le refus n'est pas une entorse à la convention collective. Rencontre avec la professeure. Dossier clos.
- Climat de travail. Inaction et délais d'intervention de l'employeur – Première demande d'intervention envoyée. Discussion en CRT.

7. **Présidence**
   - 15 octobre : Rencontre avec le Vice-recteur – restructuration académique et amélioration continue, M. Olivier Malo, et la conseillère au Chantier, Mme Caroline Couture, pour un suivi des travaux liés aux Chantier sur les structures de gestion académique.
   - 16 et 17 octobre : Participation au conseil fédéral de la FQPPU.
   - Discussions de suivi avec la Protectrice universitaire au sujet ses préoccupations sur les contraintes de confidentialité de ses dossiers.
   - Rencontre avec la Conseillère-cadre en négociation collective et conditions travail, Mme Florence Gill-Joyal, sur le comité tripartite sur les cours en ligne. Préoccupations initiales évoquées : retrait de la restriction d'un seul auteur et élargissement de l'exemption aux dégagements pour maintenir la priorité sur les cours.
   - Analyse et présentation de la décision arbitrale à l'Université Laval qui confirme le droit de critiquer sans aucune contrainte et en tout temps les décisions de l'employeur (Université Laval).
   - Discussion avec le président de l'École de technologie supérieur sur l'organisation syndicale.
   - La présidente et la vice-présidente du conseil d'administration de l'UQTR sollicitent une rencontre en lien avec la lettre du 19 septembre 2025 adressée aux membres du conseil d'administration et le refus de ce conseil d'inviter le Président et le VPAS pour présenter un cas de gouvernance découlant de la sentence arbitrale de juin 2025.

CX709-23-10-2025-13 Questions diverses

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX709-23-10-2025-14 Date de la prochaine réunion

La présidence de la réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 6 novembre 2025.

CX709-23-10-2025-15 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

Pier-Luc Lajoie Président de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion